

Offre de Bienvenue 10 000 Points Conditions

Offre de bienvenue : Offre valide du 25 septembre 2023 au 2 février 2024 inclusivement (la « Période de l'offre »). Durant la Période de l'offre, en demandant la nouvelle Carte de crédit Tim et en étant approuvé(e) pour celle-ci, vous êtes admissible à recevoir jusqu'à 10 000 points FidéliTimMC sur vos achats admissibles durant les 4 premiers mois suivant l'approbation et l'activation de votre compte. Vous devez effectuer votre premier achat admissible (les frais d'intérêt, les frais annuels, les autres frais et les transactions équivalentes en espèces sont exclus) dans les 30 jours suivant l'approbation et l'activation de votre compte pour être admissible à recevoir 4 000 points lors du mois 1, et vous devrez dépenser au minimum 200 \$ par mois en achats admissibles (les frais d'intérêt, les frais annuels, les autres frais et les transactions équivalentes en espèces sont exclus) durant les mois 2, 3 et 4 consécutivement pour être admissible à recevoir 2 000 points pour chacun de ces mois. Si vous n'effectuez pas votre premier achat admissible dans les 30 jours suivant l'approbation et l'activation de votre compte ou si vous n'atteignez pas le montant minimum de dépenses durant un mois donné, vous ne serez pas admissible à recevoir les points pour ce mois ou pour tout autre mois par après et ne serez donc plus admissible à l'Offre de bienvenue, qui prendra fin. Limite d'une Offre de bienvenue par personne, par compte. Cette Offre de bienvenue est assujettie aux modalités de FidéliTimMC (<https://www.timhortons.ca/fidelitim-modalites-conditions>) et de l'Offre de la Carte de crédit Tim (https://timsfinancial.ca/public/pdf/Tim_Hortons_Financial_Services-Credit_Card_Offer_Terms_and_Conditions_FR.pdf).